



PROJET PEDAGOGIQUE

EXTRASCOLAIRE et MERCREDIS

Préambule

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

1-2 La démarche éducative

2 Le centre de loisirs de Pontigny

2-1 Fiche signalétique

A) Cadre juridique

B) Locaux

2-2 Publics

2-3 L'équipe pédagogique

A) Organigramme

B) Rôle et missions

- La direction

- Les animateurs/Les animateurs stagiaires

2-4 La Journée type

- Les temps de restauration

2-5 Communication aux familles

3 Les orientations Pédagogiques et évaluations

3-1 Les Orientations

- Objectifs pédagogiques

- Objectifs opérationnels

- Moyens

- Fréquences

- Supports évaluatifs

3-2 La démarche pédagogique dans la vie quotidienne

- Règles de vie

- L'enfant acteur de ses loisirs

- L'autonomie / Responsabilités

- La participation aux tâches de la vie quotidienne

- Respect des rythmes

3-3 Les activités

- Activités formelles

- Activités informelles

3-4 Les sorties et les camps

3-5 Le personnel

- Réunion d'équipe, préparation et évaluation

- Responsabilité des équipes (droits, devoirs, clés)

- Règles d'hygiène en cuisine

Annexe

1) L'arbre à projet

2) Fiche activité

3) Planning d'activité

Préambule

Qu'est-ce-qu'un centre de loisirs ?

Le centre de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace récréatif et éducatif. C'est un lieu de socialisation, où l'enfant doit s'y sentir en sécurité, y créer ses repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations.

Il s'intègre dans une démarche de complémentarité avec d'autres espaces éducatifs comme l'école et la famille.

Et le projet pédagogique ? C'est quoi et pour qui ?

Le projet pédagogique est un document qui reflète les modalités d'accueil du centre de loisirs. Il permet également d'expliquer aux familles l'orientation des politiques éducatives du territoire et est un outil permettant aux animateurs de donner du sens aux activités qu'ils proposent et ainsi, les enfants pourront acquérir de nouvelles compétences.

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs compte 36 communes dans la région Bourgogne Franche Comté et plus précisément dans le département de l'Yonne.

Créée en 2017, elle est issue de la fusion de deux Communautés de communes : CC du Pays Chablisien et CC Entre Cure et Yonne.

La 3CVT :

- Située sur la partie Est du Département de l'Yonne
- 591,93 km² de superficie
- 36 communes (voir carte ci-dessous)
- 15769 habitants
- 3 Bourgs centre que sont : Chablis (2300 habitants), Ligny le Châtel (1340 habitants) et Vermenton (1391 habitants)

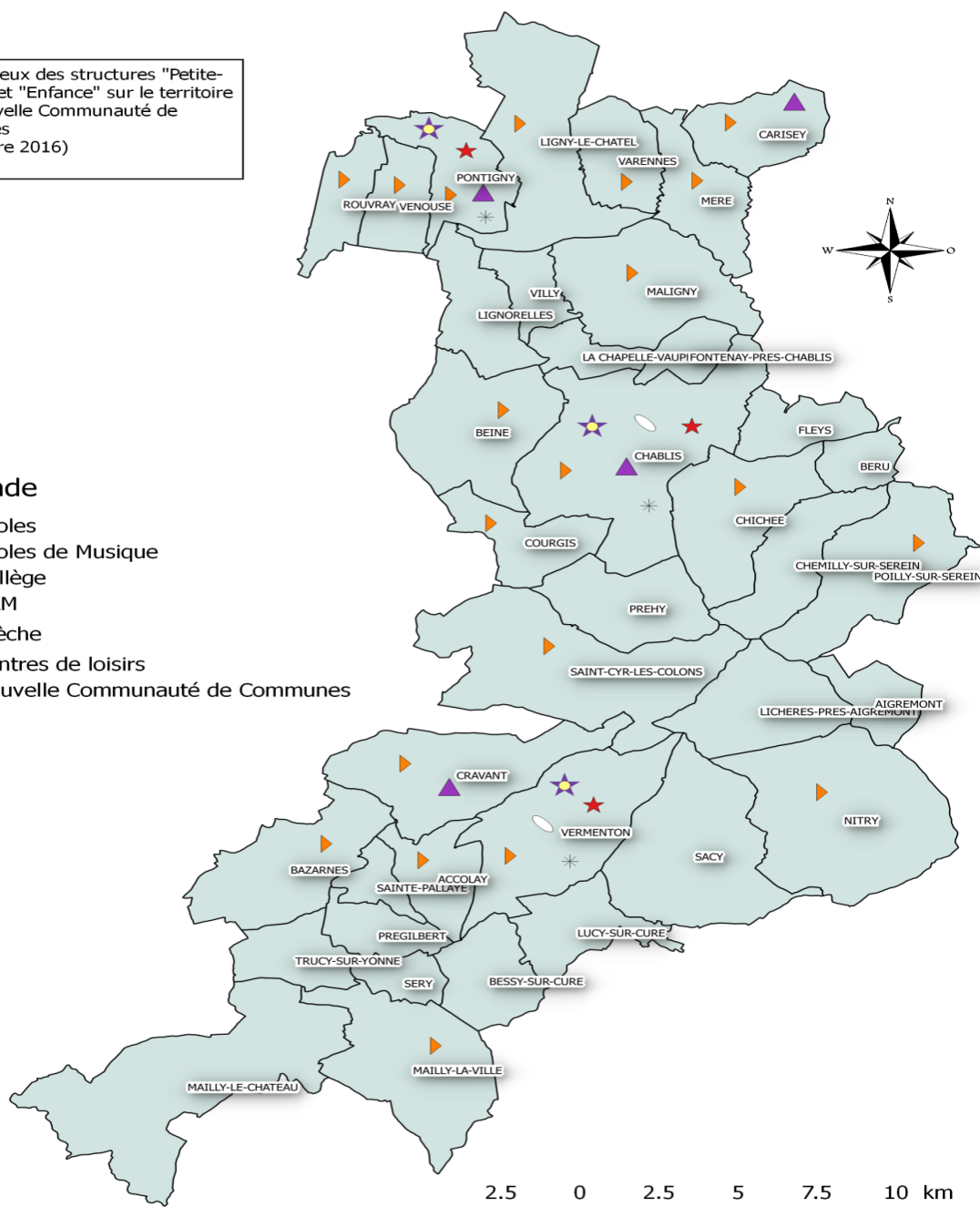
Sur les 36 communes, voici la liste des équipements dédiés à l'enfance:

- 3 crèches
- 3 antennes Relais Petite Enfance
- 4 Centres de Loisirs
- 3 antennes Ecoles de Musique et Danse
- 5 sites d'Ecoles Multisport
- 2 pôles dédiés à la jeunesse

Etat des lieux des structures "Petite-Enfance" et "Enfance" sur le territoire de la nouvelle Communauté de Communes (Septembre 2016)

Légende

- ▶ Ecoles
- * Ecoles de Musique
- Collège
- ★ RAM
- ☆ Crèche
- ▲ Centres de loisirs
- Nouvelle Communauté de Communes



Source : BD_CARTHOS_IGN (c), CCECY, CCPC

Son territoire se situe à proximité de deux bassins de vie importants du département que sont l'Avallonnais et l'Auxerrois. Grâce à un patrimoine naturel et culturel fortement présent, le territoire de la 3CVT représente l'un des grands pôles économiques de la région Bourgogne. Ses infrastructures peuvent et doivent se développer pour être attractives et dynamiques.

1-2 La démarche éducative

La Communauté de Communes souhaite soutenir une politique éducative cohérente, structurée et accessible à tous.

Le projet éducatif de territoire repose sur les valeurs suivantes :

- La solidarité
- L'égalité des chances
- La citoyenneté

Les élus souhaitent mettre en place une politique petite enfance, enfance, jeunesse adaptée, concertée et participative.

Voici leurs objectifs :

- La prise en compte des attentes des familles et de leurs enfants
- Une politique tarifaire favorisant l'accessibilité des services et permettant une mixité sociale
- Le choix d'une localisation géographique équilibrée des activités
- Toute mesure visant à soutenir la parentalité et à favoriser la participation des parents
- Soutenir la vie locale en permettant la mutualisation et la coopération inter-associations

Voici les axes éducatifs :

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser des pratiques culturelles, socio-éducatives et sportives
- Soutenir et valoriser le tissu associatif local

2 Le centre de loisirs de Pontigny

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Pontigny a été ouvert en juillet 2000, administré par l'association de la Vallée du Serein. Depuis 2017, l'équipement est géré par la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs (3CVT), plus précisément par le Pôle Politiques Educatives Territoriales.

Il est placé sous la responsabilité de la 3CVT, collectivité organisatrice, porteuse d'un projet éducatif et pédagogique et dirigée par un responsable diplômé, monsieur Joffrey Labaune.

L'accueil permet de prendre en charge les enfants de 13 communes sur 36, les mercredis et en période de vacances scolaires.

Un service de bus gratuit est proposé aux familles pour permettre à tous l'accès au centre de loisirs.



2-1 Fiche signalétique

Le Centre de Loisirs	Dénomination	La Maison de l'Enfant
	Adresse	Centre de Loisirs de Pontigny 2 bis rue Saint Thomas 89230 Pontigny
	Communication	03.86.47.86.12 / 06.80.98.32.82 direction.alshpontigny@3cvt.fr
	Agrément	N° de l'accueil de Pontigny (SDJES) : 089ORG0286
Organisation	Période d'ouverture	<u>Mercredis</u> : toute l'année <u>Petits Séjours</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Automne • Noël • Hiver • Printemps <u>Grands séjours</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Juillet • Aout
	Période de fermeture	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine en août • 1 semaine en décembre
	Les Horaires d'Accueil	<u>Journée complète</u> 7h30-18h30 <u>Demi-journée avec repas</u> 11h45-18h30 7h30-13h15 <u>Demi-journée sans repas</u> 7h30-11h45 13h15-18h30
	Répartition des tranches d'âge	Groupe Ouistitis : 3-5 ans Groupe Schroumpfs : 5 ans Groupe Ouistibas : 6-8 ans Groupe Akibas : 9-14 ans
	Service de bus gratuit Matin 7h45/8h30 Soir 17h30/18h00	Communes desservies Méré, Varennes, Ligny-le-Châtel, Maligny, Villy, Lignorelles, La Chapelle Vaupelteigne, Rouvray, Venouse, Lordonnois

A) Cadre juridique :

Le fonctionnement de l'ALSH s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire prévu par le code de l'action sociale et des familles (CASF, articles L227-1 à L227-12), le code de la Santé publique et divers textes réglementaires. Les locaux sont conformes aux différentes réglementations (Incendie, Sanitaire, Capacité d'accueil...). L'entretien quotidien est assuré par les agents de service.

Il a reçu l'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Cette structure a une vocation plus large qu'une « une garderie d'enfants » mais s'inscrit dans une logique de structure éducative et sociale.

Le Centre de Loisirs est déclaré et agréé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale et la Protection des Populations (SDJES).

N° d'habilitation :

2. 0890286CL000117 Accueil de Loisirs Petites Vacances et Grandes Vacances (EXTRASCOLAIRE)
3. 0890286CL000218 Accueil de Loisirs Mercredis (PERISCOLAIRE)

B) Les locaux de la Maison de l'Enfant de Pontigny :



Les Locaux	Intérieur	<p>Pour les 3-5 ans, nous disposons d'une salle de jeux, d'une salle d'activité, d'une salle de sieste, une salle sensorielle, de sanitaires adaptés ainsi que d'une régie.</p> <p>Pour les moyens et grands, nous avons 3 salles d'activités, une régie, des sanitaires et une bibliothèque.</p>
	Extérieur	<p>Pour les parties communes, nous avons une scène, un réfectoire, une cuisine, une salle de danse ainsi que les salles du bâtiment de la musique lors des vacances.</p> <p>Nous disposons d'un grand espace vert, d'un patio pédagogique, d'un petit terrain boisé. Attenant au centre, nous avons un accès au city stade de la ville qui se situe à côté du bâtiment et un parc de jeux qui se trouve en face de la structure.</p>

2-2 Publics**L'enfant de 3 à 5 ans :****Constat :**

A cet âge-là, l'enfant a des besoins spécifiques.

Il est établi qu'il a beaucoup d'énergie à dépenser et donc un grand besoin de mouvement.

Il se dépense beaucoup et se fatigue aussi très vite. Il doit avoir des moments de repos, de sommeil.

Il a un grand pouvoir d'imagination mais ne fait pas encore vraiment la différence entre le réel et l'imaginaire. Il adore qu'on lui lise des histoires, s'en créer (âge de l'ami imaginaire). C'est une manière d'appréhender le monde et de l'affronter sans risque.

Bien qu'il soit encore dans le plaisir immédiat, et qu'il ne se projette pas encore dans le futur, il prend de plus en plus conscience du monde qui l'entoure. A cet âge-là, il est en pleine exploration de ce monde (environnement, matières, corps).

Concernant sa socialisation, il a besoin d'affection. Il commence à être moins dépendant de l'adulte mais a besoin de ses repères affectifs. D'ailleurs, il joue beaucoup à imiter les grands (dînette par exemple).

Par rapport à ses copains, il est égocentrique, il ne collabore pas et joue « à côté de l'autre », mais aussi le début des premiers amis.

Besoins et intérêts :

- Plan affectif :

- Rupture avec la famille difficile
- Besoin de relations privilégiées, rassurantes
- Cadre clair et net
- Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs
- Besoin d'habitudes (rituels)
- Sentiments : Difficulté à gérer ses émotions

- Plan Intellectuel :

- Acquisition du langage
- Ne sait pas lire
- Découverte du monde
- Curiosité croissante, questionnement
- Construire et déconstruire

- Plan social

- Premiers contacts avec la vie de groupe pour certains enfants
- Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation
- Besoin de s'affirmer par le "non"
- Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes
- Grand sens de la propriété (ne prête pas, c'est à moi)
- Dépendance vis à vis de l'adulte
- Conscience des différences entre les filles et les garçons
- Jeux d'imitation

- Plan Physique

- Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps (motricité, sensations et éveil des sens)
- Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements (non dissociation buste-jambe, gauche-droite)
- Vite fatigué : besoin de sommeil

L'enfant de 6 à 14 ans :

Constat :

De 6 à 9 ans, l'enfant a de meilleures capacités à se concentrer, bien qu'il soit encore très turbulent et a tendance encore à se disperser. Il aime particulièrement les jeux collectifs et de compétitions. Il est curieux, a une grande soif d'apprendre et participe activement à de nouvelles activités qu'on lui propose.

C'est l'âge de raison, il prend davantage conscience du monde qui l'entoure et pose beaucoup de questions sur celui-ci.

Au niveau social, il aime être avec ses amis (aime jouer avec ceux du même sexe que lui). Concernant ses parents, il est encore dépendant affectivement mais gère mieux les séparations. Bien qu'il gère mieux ses émotions, il est très sensible à l'injustice.

A partir de 10 ans, de nombreuses modifications commencent:

Le jeune est plus mûr. Sa personnalité s'affirme et il se détache progressivement de ses parents. Il a besoin d'autres références adultes.

Dans ses relations sociales, il a besoin de faire partie d'une bande, d'un groupe. Il est à la recherche des autres (renoue les liens avec les jeunes de l'autre sexe).

Il se préoccupe du regard de l'autre, est soucieux de ce qu'on pense de lui. Il ne faudra donc pas le mettre en trop grandes difficultés.

Bien qu'il ait un grand besoin des autres, il a aussi besoin de moments de solitude.

Besoins et intérêts :

• Plan affectif

- La personnalité s'affirme (opposition avec l'adulte, essaie de braver l'interdit parental, bêtises multiples)
- Essaie de se donner une morale (maîtrise du non)
- Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer
- Besoin d'affection
- Besoin de copains, vie de groupe
- Capacités de coopération et de discussions

• Plan Intellectuel

- Explorer
- Rêver, mémoriser
- Perfectionner ses aptitudes
- Âge des principales acquisitions
- Recherche de savoir
- Indépendant pendant le jeu
- Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture
- Découverte du monde (curiosité de leur vie), découverte de la vie, de la mort aussi
- Possède une meilleure capacité de réflexion, de concentration d'interaction et d'écoute
- Possibilité d'incorporer plus de règles pendant les jeux

• Plan social

- Importance grandissante du groupe, ou de la bande
- Faire pour les autres, aider
- Utilisation du mensonge (Car l'enfant n'est pas en âge à assumer certains actes, notamment le non-respect du règlement)
- L'amitié : meilleur ami
- Sens des responsabilités
- Intérêt pour l'environnement
- Distinction garçon/fille
- Parents ne sont plus les seules références

• Plan Physique

- Manipuler, coordonner
- Maîtrise du corps
- Maîtrise de l'esprit
- Besoin de se dépenser
- Se fatiguent vite et récupèrent vite
- Besoin de dormir

L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Le centre de loisirs étant un lieu de socialisation et d'apprentissage, il va de soi que les enfants en situation de handicap y sont accueillis.

Il faut prendre en compte que chaque situation est particulière, que les parents sont les personnes qui connaissent le mieux leur enfant et il est donc important d'écouter leurs conseils.

Les consignes seront notées, les raisons seront expliquées aux animateurs afin qu'elles aient du sens pour l'équipe.

Souhaits des parents par rapport à l'équipe :

- Être bienveillant à l'égard de l'enfant
- Assurer une continuité dans l'accompagnement de l'enfant
- Etablir un lien de confiance avec la famille
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Assurer un système de référent afin d'avoir un repère humain
- Développer les capacités de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'investir les lieux (sentir bien et prendre du plaisir)
- Apprentissage de la sociabilisation
- Expérimenter de nouvelles « expériences » adaptées à leurs besoins et leurs capacités
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Permettre à l'enfant de se sentir en vacances ou en période de repos comme tout le monde

Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant :

- Considérer l'enfant comme les autres. Déramatiser mais ne pas banaliser
- Etre juste
- Respecter son rythme et qu'il ait des repères
- Ne pas le surprotéger mais prendre en compte ses besoins spécifiques
- Rôles et responsabilités

2-3 L'équipe pédagogique

A) L'organigramme



B) Rôle et missions

Le directeur

Le directeur assure la responsabilité de son service en étroite collaboration avec la responsable du Pôle Enfance Jeunesse de la communauté de communes sur le plan pédagogique, éducatif et administratif.

Le directeur est également responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, du fonctionnement de la structure, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles et enfin de l'application du PEDT. Il est garant du fonctionnement de sa structure auprès de l'organisme de tutelle (SDJES).

La directrice adjointe

Sous l'autorité du directeur, la directrice adjointe participe à l'élaboration des objectifs pédagogiques et à leur mise en œuvre. Elle encadre les équipes d'animation et supervise les opérations quotidiennes. Elle applique et fait appliquer la réglementation, tout en veillant au respect des politiques internes.

La directrice adjointe assume la totalité des missions dévolues au directeur en cas d'absence de ce dernier.

Les animateurs

Les animateurs assurent l'accueil des enfants, leur sécurité physique, morale et affective. Ils doivent accueillir et rassurer les familles quant à la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

Ils doivent animer au quotidien les groupes d'enfants en collaboration avec leurs collègues. Ils sont sous la responsabilité de leur directeur et de la responsable du pôle politiques éducatives territoriales. Ils ont le devoir de mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure.

Les animateurs stagiaires

Les stagiaires seront évalués sur la durée des 14 jours mais feront la totalité du séjour. Ils seront entendus au début du séjour afin de faire part de leurs attentes. Ils seront guidés par leurs référents et le directeur. Au bout d'une semaine, nous ferons (directeurs, référents) un point sur leur évolution et restituerons avec le stagiaire les points à travailler davantage.



2-4 La Journée type



Les temps de restauration

Le temps du repas reste un temps éducatif et les animateurs ont un rôle d'accompagnement.

Avant les repas : Les animateurs doivent s'assurer du passage aux toilettes et du lavage des mains de chaque enfant. Il est important qu'un adulte reste à proximité des toilettes. Les adultes sont aussi tenus de se laver les mains.

Midi : Les repas du midi sont fournis par le centre et sont préparés par l'entreprise Api restauration. Les menus sont affichés dans le hall d'accueil et sont consultables sur le site **C'est Prêt** à l'adresse : <https://www.c-est-pret.com/scolaire/accueil/%7bf00d3016-a0d1-4b87-9ed7-4cb1488ef2d1%7d>

Durant les repas : Les animateurs mangent avec les enfants et sont répartis sur les tables. Ils animent le repas et aident les enfants qui en ont besoin.

Ils s'assurent du respect des règles suivantes :

- Favoriser le dialogue et l'échange
- Veiller à ce que chaque enfant mange à sa faim
- Aider les enfants à se servir selon leur âge
- Faire goûter chaque enfant à tout, même éventuellement en petite quantité
- Faire respecter un niveau sonore agréable
- Favoriser l'apprentissage de la propreté et de la bonne tenue à table.
- Veiller au respect entre les enfants : politesse
- Les enfants débarrassent et prennent soin de laisser leur place propre de manière calme et sécurisée.

Goûter : Le goûter est fourni par le centre. Il se veut divers, varié et équilibré. Les enfants peuvent proposer des idées de goûters. Parfois il peut être pris à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Les enfants participent à la préparation et au débarrassage du goûter.

Une collation est distribuée aux enfants dans le cas de sorties.

Le goûter se prend de 16h15 à 16h45.

C'est un moment où tout le monde peut se poser et discuter. C'est un moment convivial, où tout le monde est réuni et qui peut permettre d'évaluer les activités, les sorties auprès des enfants.

Les régimes alimentaires et PAI : Les animateurs sont tenus de respecter les allergies, les régimes alimentaires et les PAI (Projet d'accueil individualisé)

2-5 Communication aux familles

En tant que structure s'inscrivant dans une démarche de coéducation, la famille est une partenaire essentielle à la réussite de notre démarche éducative.

Les familles auront à disposition plusieurs moyens de communication d'informations.

- Elles ont la possibilité de consulter le site de la Communauté de Communes où figurent toutes les informations relatives à l'inscription de leurs enfants.
- Elles ont la possibilité de consulter sur le site facebook de la Communauté de Communes « Chablis Villages et Terroirs – Communauté de Communes »
- Les familles seront accueillies par le directeur pour procéder à l'inscription de leurs enfants pour prendre connaissance du projet de structure.
- Le projet pédagogique est envoyé à la famille par mail à chaque nouvelle inscription avec le règlement intérieur.
- Elles auront à chaque moment la possibilité d'inscrire leurs enfants via le portail famille de chaque structure. Si elles rencontrent des difficultés à inscrire leurs enfants, le directeur de chaque structure est joignable tous les jours pour les guider.
- Avant chaque début de séjour (1 mois avant le début des vacances), elles recevront un mail de la direction les informant de l'ouverture du portail famille pour procéder aux demandes de préinscriptions
- La structure diffuse également des projets « vidéo » et photos aux familles inscrites

Dans la structure

- Le présent projet pédagogique sera mis à disposition des parents à l'accueil.
- Les familles auront un cahier de transmission disponible à l'accueil.
Celui-ci permettra aux parents de pouvoir indiquer des changements concernant le départ de leurs enfants, de déposer une réclamation, de formuler des demandes particulières ou d'indiquer toute information utile lorsque le directeur est absent. Ainsi, le soir, les familles auront une réponse quant à leurs attentes.
- L'équipe sera disponible et avenante à l'égard des familles.
- L'équipe prêtera une oreille attentive quant à leurs éventuelles difficultés.
- L'équipe travaillera en collaboration avec le multi accueil Les Petits Sereins et le Relais Petite Enfance, susceptible d'avoir accueilli les enfants avant le centre de loisirs pour favoriser la confiance des familles et renforcer la continuité éducative.
- Les réalisations des enfants seront valorisées dans la structure
- L'équipe donnera les informations principales (bien mangé, bien dormi) sur le déroulement de la journée des plus petits.
- En organisant des moments privilégiés parents / équipes / enfants (goûter, apéritif dînatoire, grands jeux)

Tout ce qui est mis en place avec les familles est très important pour le bon fonctionnement de la structure.

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant leur rôle de parents dans l'éducation de leur enfant.

3 Les orientations Pédagogiques et évaluations

3-1 Les Orientations

- Objectifs pédagogiques
- Objectifs opérationnels
- Moyens
- Fréquences
- Supports évaluatifs

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	FREQUENCE	SUPPORTS EVALUATIFS
L'accès de tous aux arts, à la culture et au sport	Pratiquer des activités manuelles	<p>Proposer un panel varié en utilisant de nombreuses techniques différentes</p> <p>En permettant aux enfants de découvrir de nombreux artistes, soit par les activités proposées, soit par l'intervention de ces derniers</p>	<p>Différentes méthodes et techniques d'activités</p> <p>Intervenants extérieurs proposeront des ateliers sous différents thèmes</p>	<p>Utiliser la fiche d'activités (Annexe 8)</p> <p>Fiche bilan intervenants et directeur</p>
	Favoriser l'expression artistique et développer la culture scientifique et technique	<p>Possibilité de s'inscrire aux activités extrascolaire (Musique et Danse), les mercredis</p> <p>Mise en place régulière de jeux de théâtre, jeux de rôle, jeux d'expression corporel</p> <p>Découverte des sciences</p>	<p>Création de 2 à 3 spectacle</p> <p>Activités en utilisant les différents types d'art (Dessin, sculpture, cinéma etc)</p> <p>2 semaine par an, projet scientifique</p>	<p>Fiche projet d'activité</p> <p>Bilan d'équipe et réunion</p>

	Favoriser la pratique sportive	<p>Organiser des sorties et des échanges inter-centre autour de différents sports</p> <p>Participer à Yonne Tour Sport</p> <p>Organiser des tournois sportifs au sein du centre de loisirs</p> <p>En faisant intervenir des éducateurs sportifs pour faire des initiations sportives</p>	<p>Au moins 3 échanges autour du sport pendant les vacances auront lieu avec d'autres structures de loisirs (exemple olympiade)</p> <p>Chaque Eté</p> <p>1 fois par mois pour les mercredis et 1 fois par semaine en vacances</p> <p>Au moins 1 fois par an, nous ferons intervenir un éducateur sportif pour découvrir une nouvelle pratique</p>	<p>Utiliser la fiche d'activités (Annexe 8)</p> <p>Fiche projet d'activité</p> <p>Fiche bilan intervenants et directeur</p> <p>Bilan d'équipe et réunion</p>
L'ouverture au monde et à la société	Favoriser le fonctionnement démocratique	<p>Mettre en place des temps de médiation pour régler un conflit sans violence</p> <p>A travers différents projets, des débats sociétaux seront proposés</p> <p>Laisser les enfants être acteur de leurs loisirs en les laissant choisir le plus possible leurs activités</p>	<p>Dès que cela le nécessite.</p> <p>Au moins 1 fois par an, un débat sera proposé aux enfants. Plusieurs sujets leur seront soumis afin qu'ils se l'approprient.</p> <p>Au moins 2 fois par semaine pendant les séjours, les enfants choisiront leurs activités de l'après-midi et 1 mercredi par mois.</p>	<p>Utiliser les temps d'échanges et de discussions avec les enfants pour faire un bilan (forum)</p> <p>Utilisation d'une boîte à idées</p>

	<p>Développer l'apprentissage du vivre ensemble</p>	<p>Mettre en place avec les enfants des règles de vie communes</p> <p>Responsabiliser les enfants</p> <p>S'appuyer l'affiche des règles de vie et les droits et devoirs des enfants et animateurs</p> <p>Instaurer des temps d'écoute, de concertation, de bilan lors des différents temps calmes de la journée</p> <p>Organiser des jeux collectifs et de collaboration.</p>	<p>A chaque début de séjour, remettre en place avec enfants les règles de fonctionnement. Dès que les règles sont outrepassées, faire un rappel de ce qui a été décidé tous ensemble</p> <p>Avant le goûter, un bilan de la journée sera fait entre enfants et animateurs.</p> <p>Chaque jour</p>	<p>Faire des réunions enfants/Animateurs</p> <p>Utiliser les temps d'échanges et de discussions avec les enfants pour faire un bilan (forum)</p> <p>Utiliser la fiche d'activité (Annexe 8)</p>
--	--	--	--	--

	<p>Prendre conscience des enjeux environnementaux et écologiques</p>	<p>Activités régulières sur l'environnement et l'écosystème (arbres, fleur, éléments, oiseaux, saisons...)</p> <p>Mettre en valeur notre engagement sur le tri sélectif, le gaspillage alimentaire</p> <p>Sorties liées à la nature</p> <p>Intervention dans la nature de professionnels (LPO, gardes forestiers)</p> <p>Développer le réemploi des matières</p> <p>Fabriquer nous-même nos produits d'entretien, pâte à modeler</p> <p>Utiliser des produits de saisons pour les ateliers cuisine</p> <p>Eviter le gaspillage lors des pique-niques</p> <p>Peser nos déchets alimentaires</p> <p>Utilisation du compost</p> <p>Organiser des actions « nettoyons la nature »</p>	<p>A chaque séjour ou entre chaque session les mercredis, une activité sera proposée sur le fonctionnement de la planète et de l'écosystème.</p> <p>Au moins 2 sorties dans l'année.</p> <p>Au moins 1 fois dans l'année</p> <p>Utiliser le plus possible, le carton, le plastique en leur redonnant une deuxième vie</p> <p>Au moins 1 fois par groupe par an</p> <p>Au moins 1 fois à chaque séjour</p> <p>A chaque sortie, élaborer le repas avec les enfants</p> <p>A chaque repas et ateliers</p> <p>A chaque repas et ateliers</p> <p>Au moins 2 fois par an lors des séjours</p> <p>1 fois par an</p>	<p>Utiliser la fiche d'activités (Annexe 8)</p> <p>Fiche projet d'activité</p> <p>Fiche bilan intervenants et directeur</p> <p>Bilan d'équipe et réunion</p> <p>Utilisation de la frise du gaspillage alimentaire</p> <p>Vérifier la contenance des composts</p>
--	---	--	---	--

		Travailler avec l'association BAOBAB 89 et les bouchons d'amour	Rappel tout au long de l'année	
		Mise en avant du respect de la consommation d'eau et d'électricité par le biais des règles de vie		

<p>Travailler à l'éducation partagée</p>	<p>Favoriser la relation aux familles</p>	<p>Mettre à disposition des parents le projet pédagogique dans l'accueil ainsi que l'envoyer par mail</p> <p>Mettre à disposition un cahier de transmission à l'accueil</p> <p>Afficher les plannings de chaque groupe d'enfant à l'accueil</p> <p>Organiser des moments privilégiés entre équipes/parents/enfants sous la forme d'apéro dînatoire, spectacles de fin de séjour, ateliers d'intervenants.</p> <p>Communiquer sur les activités et lors des sorties</p> <p>Etre avenant, et communiquer concernant la journée de leur enfant.</p>	<p>Chaque nouvelle inscription</p> <p>Tout le temps</p> <p>Tout le temps</p> <p>1 fois par an</p> <p>Lorsque les parents viennent chercher leur enfant</p> <p>Chaque jour d'accueil</p>	<p>Utilisation des plannings annexe 9</p> <p>Bilan d'équipe et réunion</p> <p>Fiche projet d'activité</p> <p>Utilisation des feuilles de transmissions d'information</p> <p>Retour des parents</p>
---	--	--	---	---

	<p>Valoriser et accompagner la fonction parentale</p>	<p>Prêter une oreille attentive avec les familles en difficultés</p> <p>Les guider autant que faire se peut vers les services adéquates à leurs problématiques</p>	<p>A chaque fois que cela doit être nécessaire</p> <p>Être disponible et à l'écoute des familles le plus souvent possible</p>	<p>Mettre à disposition un cahier de transmission à l'accueil</p> <p>Prise de rdv avec la direction</p>
	<p>Développer les liens entre les acteurs éducatifs</p>	<p>Collaborer avec le multi-accueil Les Petits Sereins et le RPE de secteur susceptible d'avoir accueilli les enfants avant leur arrivée au centre</p> <p>Organiser des échanges avec d'autres centres de loisirs</p>	<p>A chaque fois que cela doit être nécessaire</p> <p>Au moins 1 échange par an avec 2 centres de loisirs différents</p>	<p>Bilan d'équipe et réunion</p> <p>Fiche projet d'activité</p>

3-2 La démarche pédagogique dans la vie quotidienne

Que fait-on dans un centre de loisirs ?
Qu'apporte-t-il à un enfant ?

Les règles de vie

Elles sont définies et sont un contrat de confiance entre les animateurs et les enfants. Elles sont primordiales pour définir un cadre, elles permettent des notions de respect entre les usagers et les équipes.

Grâce à elles, les enfants connaissent leurs droits mais également leurs devoirs.

C'est par celles-ci que l'enfant apprend la vie en société, ses contraintes, ses choix de faire ou pas.

L'enfant acteur de ses loisirs

L'enfant doit avoir la possibilité de choisir ce qu'il veut faire. Il pourra proposer ses envies, ses projets à l'équipe qui s'efforcera de prendre en compte ses souhaits et l'aider à aller au bout.

Il pourra aussi à certains moments de la journée choisir de ne rien faire si c'est ce qu'il veut.

Chaque enfant doit être pris en compte comme individu et doit être entendu par l'équipe. C'est ainsi qu'il s'investira dans ses loisirs.

L'autonomie / Responsabilité

L'autonomie de l'enfant se développe dans chaque acte de sa vie et l'aide à se construire.

Les animateurs aideront les enfants à être plus autonomes en leur donnant de petites responsabilités en fonction des capacités de chacun.

Si certains enfants souhaitent davantage de responsabilités, les animateurs les soutiendront, tout en veillant à ne pas les mettre en situation d'échec.

L'autonomie peut être acquise plus ou moins vite en fonction des enfants, l'équipe doit respecter les rythmes de chacun et encourager les enfants dans leurs efforts et leurs prises d'initiatives.

La participation aux tâches de la vie quotidienne

Chaque semaine, permettre un roulement sur les tâches afin que chaque enfant soit responsabilisé sur les missions. Des responsables sont désignés pour :

- Ranger les jeux et le matériel
- Relever le pluviomètre, arroser les plantes, peser le gaspillage alimentaire, emporter les déchets au compost, aller au tri sélectif
- Préparer le goûter
- Nettoyer les tables après le goûter
- Balayer les salles

Toutes ces tâches sont effectuées en présence et sous la surveillance d'animateurs.

Respect des rythmes

L'enfant qui vient au centre de loisirs est avant tout en vacances ou en période de repos. Les équipes devront donc être vigilantes quant au respect de ses rythmes biologiques.

Un petit ou un grand n'auront pas les mêmes rythmes, pas le même temps de concentration sur une activité. Tout cela doit pouvoir être pris en compte par les équipes.

La journée sera ponctuée par des temps de repos, d'activités calmes ou d'activités plus actives. Il est également important de savoir quels moments de la journée sont les plus risqués (accidentogènes), afin de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.

3-3 Les activités

Activités formelles

L'activité est le moyen d'atteindre un but. Elle est en relation directe avec le projet de la structure ou des enfants.

Elle ne doit pas être imposée, les enfants doivent y adhérer.

Pour cela, chaque animateur dans chaque tranche d'âge propose une activité différente en lien avec le thème. L'enfant peut ainsi avoir le choix de s'inscrire. Lorsque l'enfant s'est engagé, il va au bout de son activité.

L'activité formelle peut être artistique, scientifique, sportive, environnementale, de découverte (patrimoine) ou à visée citoyenne.

Activités non formelles

Il est indispensable de laisser à l'enfant des temps où aucune activité cadrée ne lui est imposée.

Lors de ces temps, les enfants sont libres d'évoluer dans le centre ou en extérieur et de pratiquer les activités qu'ils souhaitent.

Cependant, si, au cours de ces temps, les animateurs ne devront pas imposer aux enfants d'activité cadrée, ils devront néanmoins proposer et jouer à des jeux, des défis, des activités avec ceux qui le souhaiteraient, ou qui s'ennuieraient. Ils devront également rester vigilants quant à leur bon déroulement.



3-4 Les sorties et les camps

Sorties

Il est primordial que les enfants et leurs familles comprennent qu'ils ne choisissent pas une sortie « clé en main » mais bien un outil leur permettant de **découvrir un territoire, un patrimoine naturel et culturel au travers d'activités innovantes.**

De leur côté, les animateurs devront :

- **Préparer l'activité « sortie » avec les enfants.**

Il est important que les enfants ne soient pas « lâchés » sur une activité sans savoir ce qu'ils vont y faire. Elles ont en général un lien direct avec le projet de structure et sont un outil pour atteindre nos objectifs. Il faut également pouvoir les préparer afin de les responsabiliser sur les risques éventuels de certaines pratiques.

- **Respecter les capacités de chacun.**

Chaque enfant a son propre rythme, ses propres capacités et son autonomie. Les enfants ne seront en aucun cas contraints de faire une activité où ils ne sont pas à l'aise. Les animateurs devront être à l'écoute des enfants dont ils ont la responsabilité.

Camps

Des camps et mini-camps sont organisés pour les enfants âgés de 6 à 14 ans (par tranche d'âge). Ils sont organisés dans une démarche de projet et non de consommation.

Même si la réservation de l'hébergement et des activités sont faites en amont, les enfants devront préparer toute la vie du camp sur place.

Objectifs visés :

- Favoriser le vivre ensemble

La vie en collectivité est une expérience indispensable pour apprendre à écouter les autres, à se mettre en retrait quand il faut, à prendre des décisions à plusieurs. Elle permet la tolérance.

- Rompre avec le quotidien

Les jeunes sont en période de vacances et de repos. Il est important de leur laisser le temps de ne rien faire, de flâner entre eux s'ils le souhaitent.

Les camps seront organisés de façon à permettre aux jeunes d'avoir des temps importants de détente où rien ne leur sera imposé à part les tâches de la vie quotidienne et des activités formelles organisées.



3-5 Le personnel

Réunion d'équipe, préparation et évaluation

Eté

Deux réunions de préparation sont organisées.

La première dans un but de :

- Rencontre
- Expliquer l'organisation
- Visiter les locaux
- Travailler autour du projet pédagogique
- Faire la liste de matériel manquant
- Commencer une réflexion tous ensemble autour du thème.

La deuxième permet de :

- Finaliser les plannings (Tout en sachant que le planning n'est pas figé et pourra être modifié à partir de plusieurs facteurs tels que la météo, les souhaits des enfants...)
- Préparer ses salles.

Tous les semaines une réunion est prévue si besoin.

Elle permet d'évaluer :

- La participation des enfants
- De vérifier si les objectifs fixés sont atteints
- De juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs fixés.
- Discuter des difficultés rencontrées, les points à améliorer dans le fonctionnement de la structure.
- Préparer la semaine suivante, notamment au niveau des effectifs et des sorties s'il y en a.

Les enfants feront également le point avec leurs animateurs pour recueillir leur ressenti.

En fin de séjour, **un bilan** est fait entre tous les acteurs (directeurs, animateurs et personnel de service).

Petits séjours vacances

Une réunion de préparation est organisée 15 jours avant le début du séjour.

Elle permet :

- d'expliquer l'organisation aux nouveaux animateurs s'il y en a
- de visiter les locaux
- de faire la liste de matériel manquant
- de commencer une réflexion tous ensemble autour du thème.

Les feuilles d'appels sont remises. Ensuite les équipes se scindent et travaillent en fonction de leur groupe d'âge.

Une réunion de fin de semaine est organisée pour faire un **bilan** de la semaine écoulée et de préparer la semaine suivante.

Mercredis

Concernant les mercredis, l'organisation est différente.

Les animateurs sont permanents. Une réunion est fixée tous les mois.

- Préparer les mercredis entre chaque vacance scolaire
- Commencer une réflexion tous ensemble autour du thème
- Préparation des plannings d'activité
- Faire la liste de matériel manquant
- Préparer ses salles
- Donner les dernières informations dont ils pourraient avoir besoin
- Faire des rappels concernant l'organisation de la journée.
- Tour de table (Les animateurs donnent leur avis, évoquent les problèmes rencontrés)

Droits et devoirs de l'équipe

Les règles énoncées ci-dessous ne sont pas seulement une obligation mais une nécessité pour une relation de confiance avec les enfants et leurs familles.

C'est aussi une condition pour assurer la continuité éducative. Celle-ci s'appuie sur des valeurs communes de respect de l'autre, de respect des besoins de l'enfant, de règles de vie collectives et de bienveillance.

Chaque animateur qui encadre les enfants doit :

- Connaître l'organisateur de la structure.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure.
- Assurer en toute circonstance la sécurité des enfants par une surveillance active et permanente.
- Etre à l'écoute des enfants.
- Garantir une bonne communication avec les parents.
- Bannir toute familiarité avec les enfants. Pas d'attitude ambiguë (cadeaux, échange de numéro de téléphone...).
- Attention au langage employé.
- Respect de la dignité (ne pas donner de surnom, pas de moquerie, pas de jugement de valeur sur l'enfant ou son entourage).
- S'assurer de la pertinence des activités (formelles et informelles) proposées (musique diffusée inadéquate, trop forte, vidéo au contenu inadapté, jeux ne tenant pas compte des capacités ni de l'âge...).
- Avoir une tenue vestimentaire décente. Il faut pouvoir jouer, courir... (pas de talons, jupe trop courte...).
- Ne pas fumer, ni vapoter dans l'enceinte (intérieur et extérieur) de la structure.

- Faire attention à l'usage du portable. Utilisé pour les mauvaises raisons, il perturbe le fonctionnement de la structure et a un impact sur la surveillance des enfants.
- Respecter les principes de laïcité et de neutralité en s'abstenant de tout prosélytisme avec les enfants.
- Se rapprocher du directeur lorsqu'il peut y avoir de grandes difficultés face au comportement inadapté d'un enfant afin d'éviter une réaction inappropriée et excessive de l'adulte encadrant (punition abusive, humiliante).

L'équipe est soumise aux obligations de réserve et de discrétion professionnelle. Il convient d'appliquer ces règles avec discernement et bon sens en fonction des situations particulières.

Le comportement des adultes qui encadrent les enfants doit être cohérent avec les finalités éducatives des activités.

Être animateur, c'est aussi s'investir au sein d'une équipe. L'animateur veillera à entretenir de bonnes relations avec ses collègues et tous les adultes qui participent à la vie de la structure.

Pour cela il faut :

- ✓ Être ponctuel
- ✓ Ne pas quitter son lieu de travail avant l'heure prévue
- ✓ S'engager à participer aux réunions prévues
- ✓ Respecter les lieux partagés et le matériel mis à disposition
- ✓ Prévenir un collègue quand on prend une pause
- ✓ S'interdire tout conflit entre animateurs au sein de la structure

Chaque animateur a le droit de d'accéder à [la circulaire B8 n°2158 du 5 mai 2008 relative à la protection fonctionnelle des agents publics de l'État](#)

- ✓ Jouir de sa liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse (attention, elle ne doit pas rentrer dans le centre de loisirs)
- ✓ Droit de grève.
- ✓ Droit syndical.
- ✓ Droit à la formation
- ✓ Le droit à la protection de la santé
- ✓ Droit à la protection juridique

Règles d'hygiène en cuisine

Personnel de service :

Il a suivi une formation relative à l'hygiène alimentaire et en est le garant

Tenue vestimentaire

- Blouse manches longues et propre.
- Coiffe englobant l'ensemble de la chevelure (fortement conseillée)
- Bijoux interdits sauf alliance tolérée
- Chaussures réservées à l'usage en cuisine
- Masque chirurgical

Règles d'hygiène élémentaires

- L'hygiène corporelle doit être parfaite (lavage des mains approfondi – brossage des ongles...). Encore plus à la sortie des toilettes ou après la manipulation de surfaces sales (poubelles, vaisselles sales...)

Etat de santé

- En cas d'infection (ORL, respiratoire...), porter un masque, changé aussi souvent que nécessaire.
- En cas de blessure et lésion de la peau au niveau des mains, la personne doit se protéger avec un pansement et porter des gants

Prise de température

- Réfrigérateur avant le service (entre 0° et 4°)
- Denrées froides au service (entre 0° et 10°)
- Denrées chaudes au service (supérieur à 63°)
- Notifier dans une fiche suivie

Repas témoins et gestion des restes

- Il n'est pas nécessaire de conserver un échantillon quand les repas viennent du prestataire. Cependant, lorsque les animateurs feront une activité cuisine avec les enfants, ils conserveront un échantillon pendant 5 jours entre 0° et 3°
- Les restes des plats présentés au service doivent être détruits.
- Les plats en sauce, les sauces et les bouillons peuvent être resservis s'ils ont été maintenus en température (63°C) et non servis

Marche en avant

- Faire un circuit séparé entre la préparation des denrées, leur consommation et l'évacuation des déchets.

Tri sélectif

- Utilisation des bacs de tri
- Utilisation du compost

Le nettoyage

- Un plan de nettoyage doit être établi. Il précise en particulier : - les fréquences de lavage et de désinfection de chaque secteur et matériel

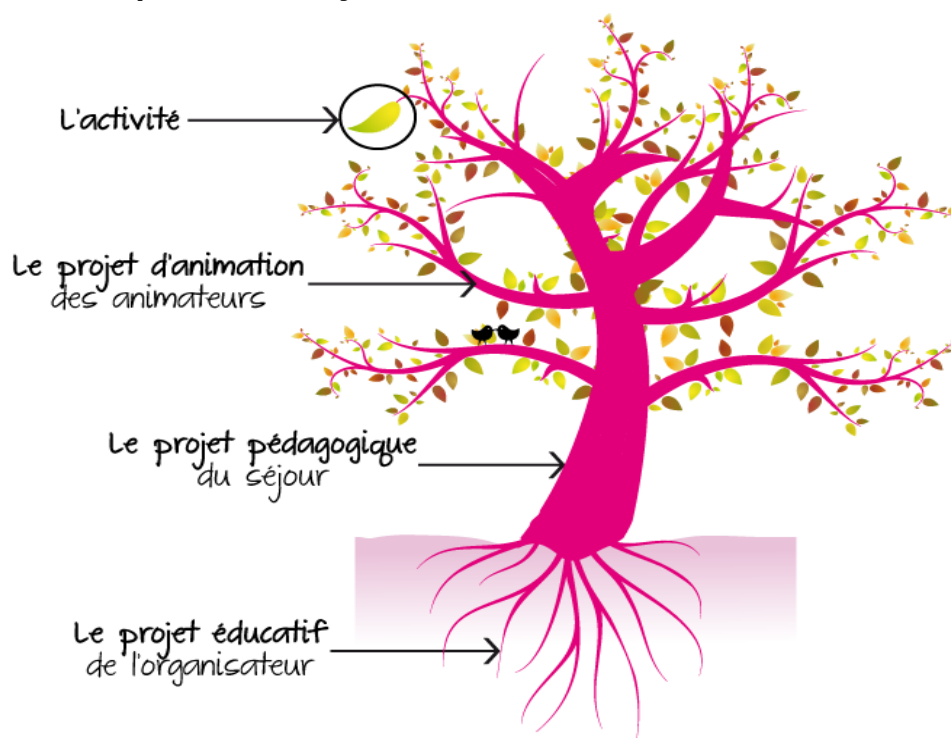
L'activité cuisine

- Les enfants peuvent participer à la préparation des repas uniquement dans un cadre pédagogique et sous réserve :
 - De se changer pour mettre une tenue propre,
 - De procéder à un lavage approfondi des mains,
 - D'être encadré par un personnel formé,
 - De limiter ces activités au service ou à la préparation de plats peu sensibles et qui seront consommés rapidement (éviter les pâtisseries à base de crème ou d'œufs peu cuits).

ANNEXES

Annexes


1) L'arbre à Projet

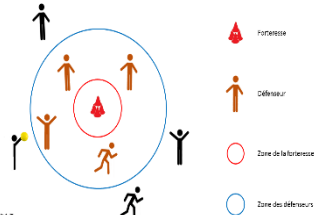


Quelques exemples de projets proposés cette année par l'équipe d'animation :

- Coloriages, jeux de société, dessins, jeux d'extérieur
- Manuelles et créatives.
- D'expression : faisant appel à l'imaginaire, à la fabulation.
- Jeux collectifs (sportifs, stratégiques, olympiades...)
- Sortie culturelle (cinéma, visite de châteaux, de forteresses, d'une Abbaye)
- Sortie piscine, lac
- Jeux de connaissance, de mémorisation et de logique
- Réalisation de bac de tri sélectif, d'un jardin pédagogique
- Parcours de motricité
- Projets d'activités avec des intervenants extérieurs (Ligue de protection des oiseaux, Apiculteur, judokas, sophrologue...)
- Rencontre inter-centre (Chablis, Carisey)
- Création de spectacles (Cirque, Noël)
- Découverte du territoire (visite d'un centre de tri sélectif)
- Festivals organisés sur le territoire (Festi'Coccinelle)
- Camps en tente au sein de la structure
- Création d'un Flashmob et de chorégraphies de danse
- Création et participation d'une Color Run

2) Fiche activité

Période	
Titre de l'activité	
Domaine d'activité <i>(scientifique, artistique, coopération, extérieur, grand jeux, nature, etc</i>	
Objectif(s) Pédagogique(s) <i>(Dans quel but ?, Dans quel Intérêt ? Pourquoi ?/ Quels savoirs souhaitez-vous que les enfants puissent acquérir ?</i>	<i>(Plusieurs choix possibles, liste non-exhaustive)</i> <input type="checkbox"/> Favoriser le vivre ensemble <input type="checkbox"/> Développer l'autonomie <input type="checkbox"/> Développer la coordination des mouvements <input type="checkbox"/> Découverte des autres <input type="checkbox"/> Développer la confiance en soi <input type="checkbox"/> Favoriser l'esprit d'équipe, l'entraide & la coopération <input type="checkbox"/> Acquérir un savoir artistique / Scientifique / Sportif <input type="checkbox"/> Acquérir une certaine rapidité de réaction <input type="checkbox"/> Acquérir le sens de l'observation, travail sur la mémoire (visuelle, sonore...) <input type="checkbox"/> Autres :
Tranche d'âge	<input type="checkbox"/> 3 / 5 ans <input type="checkbox"/> 6 / 7 ans <input type="checkbox"/> 8 / 13 ans
Déroulement De l'activité en quelques mots... <i>(Étape par étape; finalité d'activité : à quoi va aboutir l'activité ? le but du jeu ? fabulation utilisée ? Quelle Accroche ?)</i>	
	
Espace utilisé	<input type="checkbox"/> Extérieur <input type="checkbox"/> Dans un lieu assez grand <input type="checkbox"/> Intérieur <input type="checkbox"/> Il faut aménager l'espace pour ce type d'activité
Matériel nécessaire et préparation de l'espace d'activité	

<p>Schéma de l'espace (si jeu extérieur, schéma dessiné comprenant l'espace, les joueurs, ou placement des enfants pdt l'activité...)</p>  <p>The diagram shows a circular game area. At the center is a red fire icon labeled 'Porteuse'. To its left is an orange stick figure labeled 'Défenseur'. A red circle around the center is labeled 'Zone de la fornicence'. A blue circle around the perimeter is labeled 'Zone des défenseurs'. There are several other stick figures around the perimeter, some holding tools. A north arrow is at the top left.</p>	
<p>Comment présentez-vous cette activité ? (Avec quel support ? Prototype ? Fabulation ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fabulation (histoire racontée en rapport avec le thème de l'activité) <input type="checkbox"/> Prototype de l'activité (si act. manuelle, il est judicieux de prévoir un prototype à montrer aux enfants) <input type="checkbox"/> Planning (détail des séances expliqué aux enfants sous forme de planning par ex) <input type="checkbox"/> Autres façons :
<p>Valorisation de l'activité (Connaître le ressenti des enfants, savoir si les objectifs sont atteints, comment mettre en valeur l'activité et avec quels moyens ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sondage auprès des enfants lors d'un conseil d'enfants (connaître leur ressenti) <input type="checkbox"/> Valorisation de l'activité sous forme d'exposition <input type="checkbox"/> Réserver un espace dédié pour l'exposition des chefs d'œuvre <input type="checkbox"/> Réutilisation de cette activité dans le cadre d'un jeu <input type="checkbox"/> Mise en valeur de la production : Comment ?
<p>BILAN D'ACTIVITE</p>	<p>Activité menée par :</p> <p>Réussite de l'activité :</p> <p><input type="checkbox"/> 0% <input type="checkbox"/> 20 % <input type="checkbox"/> 50%</p> <p><input type="checkbox"/> 80% <input type="checkbox"/> 100 %</p> <p>Conseils et éléments à ajouter pour améliorer cette activité :</p>

3) Planning d'activité

Les plannings d'activités sont mis en place en général sur la semaine, ils sont autant que possible thématiques. Autour de ce thème, des activités variées sont proposées (artistiques, ludiques, sportives, manuelles, sorties...).

Le but est de favoriser l'immersion de l'enfant dans le thème, de susciter son intérêt et sa curiosité, de mettre en place une dynamique de groupe. Des jeux récurrents pourront être mis en place, une évolution au fil de la semaine avec un point d'orgue (spectacle, fête, représentation...) Activités manuelles, grands jeux, temps forts et sorties seront répartis sur chaque semaine de manière à offrir aux enfants une immersion plus facile et à favoriser leur implication.



Thème :

7h30 - 9h30	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX
9h30 - 12h00					
12h00-13h00 Repas					
13h00 - 14h30	Temps Calme 	Temps Calme 	Temps Calme 	Temps Calme 	Temps Calme
14h45 - 16h00					
16h15-17h00					
17h00 - 18h30	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX	ACCUEIL / JEUX



CHABLIS VILLAGES & TERROIRS COMMUNAUTE DE COMMUNES

